

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui, Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30, le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15	M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas	Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck	M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35	M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine	M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - BORDEAUX - Rue des Douves - Rénovation générale - Appel d'offres ouvert - Marché 09344 U - Avenant n°1

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de présentation :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé de rénover la rue des Douves située sur la commune de Bordeaux.

Ce projet entre dans le cadre de la programmation du Fonds d'Intérêt Communal (ex. voies de desserte).

L'opération a été estimée à 806 955,00 € HT, soit 965 118,00 € TTC.

Les travaux ont été programmés pour une durée de 10 mois. Leur financement est assuré au budget principal 2008 - Chapitre 23 - Compte 2315 - Programme VD29 - CRB O100 (Cette ligne budgétaire est dotée de 1 340 000 € dont 764 000 € en provenance du crédit « Voies de Desserte » affecté à la Ville de Bordeaux et de 576 000 € en provenance des crédits affectés au « Contrat d'Agglomération »).

Par délibération n°2009/0176 en date du 10 avril 2009, le Conseil de Communauté a autorisé M. le Président à lancer une procédure de type d'appel d'offres ouvert et à signer le marché.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 30 septembre 2009 a décidé d'attribuer le marché correspondant au groupement COLAS/SOMOPA pour un montant de 509 201,90 € HT (soit 609 005,47 € TTC).

Or la découverte, lors du terrassement, de remontées argileuses au niveau de la couche de fondation rend impropre la mise en place directe de la structure de chaussée sur le sol et nécessite le renforcement de la couche de forme. Préalablement à ces travaux, l'état des lieux de la rue ne présentait pas de déformation de nature à justifier des essais de mesure de contrôle du terrain naturel.

Le coût de ces renforts de structure s'élève à 67 644,00 € HT, soit 80 902,22 € TTC représentant 13,29 % du montant du marché.

La Commission d'appel d'offres, en date du 26 mai 2010, a émis un avis favorable à la passation de l'avenant n°1 relatif au marché 09344U .

Il apparaît dès lors nécessaire :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à intervenir

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 20,

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2009/ 0176 en date du 10 avril 2009,

Vu l'avis préalable de la Commission d'appel d'offres en date du 30 septembre décidant l'attribution du marché,

Vu le marché initial n°09344U,

Vu le projet d'avenant mis à la disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis préalable de la Commission d'appel d'offres en date du 26 mai 2010 validant cet avenant,

ENTENDU le rapport de présentation,

Considérant :

Que pour des motifs tendant à renforcer la structure de la chaussée inférieure, il est nécessaire de conclure un avenant au marché n°09344 U relatif à la rénovation générale de la rue des Douves à Bordeaux,

Que cet avenant n'a ni pour objet, ni pour effet de bouleverser l'économie du marché initial,

DECIDE

Article 1 :

Les termes du projet d'avenant n°1 ci-annexé relatif au marché n°09344U concernant la rénovation générale de la rue des Douves à Bordeaux sont approuvés.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1 ci-annexé relatif au marché n°09344U relatif à la rénovation générale de la rue des Douves à Bordeaux.

Article 3 :

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal de l'exercice en cours - chapitre 23 - compte 2315 - CRB O100 - fonction 8210 - programme VD29.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
pour le Président,
par délégation de signature,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2010

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2010